

Marpiré en bref

N° 15

Automne 2022

MAIRIE

Horaires
d'ouverture

**Lundi, Mercredi et
Vendredi**
8H35 - 12H30

Mardi :
8H35 -12H30
17H00 -19H00

Jeudi :
8H35 - 12H30
17H00 -18H00

Samedi :
Fermé

Contact
Tél : 02 99 49 80 44
marpire@orange.fr

Directeur de
publication:
Mme Le Maire



La mairie a sa
page Facebook!

Mairie de Marpiré



L'Ille-et-Vilaine est placée en
CRISE SÉCHERESSE

Encadrement des usages de l'eau potable à compter du 15 août 2022

Avec cet été chaud et sec qui a fait l'objet de plusieurs arrêtés (accès forêt, feux d'artifice, restriction de l'usage de l'eau...) nous avons pris conscience que **l'eau est un bien précieux** que nous devons apprendre à économiser et à utiliser à bon escient. A ce propos, le **dernier arrêté sécheresse datant de fin août n'a pas été levé par la Préfecture** compte tenu des réserves très basses de nos barrages. Même s'il a plu ces derniers jours, les lavages de voitures, murets... ainsi que l'utilisation d'eau pour le nettoyage au cimetière sont donc toujours interdits.

Vous savez que les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour empêcher la pousse de la végétation le long des trottoirs, dans le cimetière et dans les espaces publics. Au fil des années, leur gestion devient de plus en plus difficile. Il faut donc accepter que nos espaces verdissent. Par contre, il est nécessaire de rappeler que les pieds de murs ou de clôtures sont à entretenir par les occupants (propriétaire ou locataire) de chaque maison et non pas par la commune.

Je voudrai attirer votre vigilance en ce qui concerne le démarchage téléphonique ou en porte à porte. Des Marpiréens m'ont signalé s'être faits arnaquer il y a quelques mois par une entreprise implantée en Ille et Vilaine. La commission « culture - animation » a organisé une matinée citoyenne samedi 15 octobre qui a permis une rencontre intergénérationnelle et de donner du temps à Marpiré. Merci à tous les participants. Une seconde opération pour les décorations de Noël est prévue les 4 et 5 novembre prochains. Consultez les affiches et inscrivez-vous.

Lors du conseil municipal du 14 octobre, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public à 21h au lieu de 22h pour entrer dans une démarche d'économie d'énergie. Pour certains bâtiments nous devons réduire nos consommations électriques de façon drastique.

Plusieurs bénévoles ont entrepris de remettre en valeur la grotte et ses abords. Merci pour leur initiative. Félicitations à notre équipe masculine de volley qui joue cette saison en Nationale3. N'hésitez pas à venir les encourager.

Bonne lecture !

Thérèse Moussu, Maire

AGENDA

Vendredi 4 Novembre
20h30/P'ty Bistrot
Karaoké

Vendredi 4 Novembre
14h-17h/Mairie

Samedi 5 Novembre
9h30-12h00/Mairie
Ateliers de Noël

Lundi 7 Novembre/18h45
Comité des fêtes
Réunion organisation Guinguette

Mardi 8 Novembre/P'ty Bistrot
Bistrot Mémoire

Vendredi 11 Novembre
Commémoration

Dimanche 13 Novembre
14h/P'ty Bistrot
Concours de belote

Samedi 19 Novembre
9h-12h30/APEL
Livraison fromages

Samedi 19 Novembre
Classes « 2 »

Samedi 19 Novembre
P'ty Bistrot
Repair Café 10h-13h et 14h30-17h
Bourse aux plantes 15h-17h

Samedi 26 Novembre/AMC
Foot&Volley
Choucroute du sport

Samedi 3 Décembre/APEL
Récéré de l'Avent

Mardi 6 Décembre/P'ty Bistrot
Bistrot mémoire

Vendredi 9 Décembre
P'ty Bistrot
Veillée chantée

Samedi 10 Décembre/CSF
Atelier Danse Libre et Chorégraphie

Vendredi 16 Décembre/AMC
Foot&Volley
Tournoi de Noël

Samedi 17 Décembre/Club de la Gaieté
Repas de Noël

20 Mai 2022

Subvention 2022 AEJI



Assemblée générale : Une capacité d'accueil de 40 enfants le mercredi. Quelques enfants encore sur liste d'attente pour le mercredi. L'organisation pour l'été se prépare. Un mini camp est proposé pour les collégiens sur fin juin / début juillet. Explication du programme d'animation de l'été pour les différentes catégories d'âge. Point sur le recrutement et l'organisation. Mise en place d'un portail famille pour la gestion de la relation avec les parents (inscriptions, informations, ...). Augmentation du tarif de l'adhésion et du repas en prévision.

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de subvention de fonctionnement 2022 de la part de l'AEJI pour le centre de loisirs. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention d'un montant de 18112€ pour le fonctionnement 2022 du centre de loisirs ainsi que le solde 2021 d'un montant de 2380€ soit un total de 20492€. Le paiement sera effectué en deux fois : un en juin 2022, le second en septembre 2022 au vu de la présentation de la situation comptable à chaque étape.

Lotissement privé l'Orée du Bois 2 : Rétrocession des équipements communs

Après exposé de Madame Le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

D'accepter la proposition de M. et Mme PERRUSSEL d'acquérir lesdits biens et espaces communs à titre gratuit ;

D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout acte

relatif à ce dossier et notamment l'acte authentique à intervenir en l'étude d'un notaire vitréen.

Publicité des actes des collectivités

Le maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet. Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

soit par affichage ;

soit par publication sur papier ;

soit par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du conseil municipal. A défaut de délibération sur ce point au 1er juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date. Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Marpiré afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, Madame le Maire propose au conseil municipal de choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel :

Publicité par affichage à la mairie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter la proposition de Madame le Maire qui sera appliquée à compter du 1^{er} juillet 2022.

Demande de participation des frais de fonctionnement de l'école maternelle publique Charles Tillon pour une élève domiciliée à Marpiré

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la mairie de la Bouëxière demandant une participation financière de 1056.32€ pour l'année scolaire 2021/2022 suite à l'accueil d'un enfant de Marpiré, en classe maternelle. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une participation de 1056.32€.

Devis de la société « FESTIVITRÉ » concernant la sonorisation de la salle des sports



Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du devis de la société « FESTIVITRÉ » concernant la sonorisation de la salle des sports. Après examen du devis concerné et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis n°D002882 en date du 10 mai 2022 de la société « FESTIVITRÉ » pour un montant de 6858.25€ HT soit 8229.90€ TTC et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Informations sur le SMICTOM

Jean Yves nous fait un retour sur la dernière réunion du SMICTOM et évoque les futures évolutions au niveau du traitement et de la collecte des déchets et de la tarification (notamment à la vue du contexte économique actuel).



Proposition d'entretien de la part de 3 bénévoles pour la grotte

Trois bénévoles proposent leurs services pour l'entretien de la grotte afin d'enlever le lierre sur la partie extérieure, repérer les pierres désolidarisées, nettoyer et repeindre la voute intérieure et des statues de la grotte.



Le conseil municipal décide d'autoriser ces trois bénévoles à réaliser ces travaux d'entretien.

Compte rendu de la réunion avec l'école pour le projet de fresque

Réunion avec l'école sur le projet de fresque sur le mur situé sur le parking de l'école (qui a fait l'objet d'un nettoyage dans le cadre de la journée citoyenne). L'école souhaite que le projet soit porté par un professionnel compte tenu de la taille du mur et des contraintes d'hygiène et de sécurité pour les enfants (quel type de peinture ?) Le groupe de travail va se rapprocher de différents professionnels pour avancer sur le projet.



Compte rendu AG CSF

Art floral : 14 personnes
Club parents : projet de la création d'un second club parent
Bibliothèque : informatisation de la bibliothèque sur l'année passée. 250 heures de bénévolat sur 103 jours d'ouverture avec 10 bénévoles.
Excédent de 800 euros sur l'année dû à une subvention liée au club parent
Projet 2022 : Mise en place du Yoga + 4 ateliers thématiques sur l'année

Compte rendu AG P'ty bistrot

32 adhérents sur l'association / 8 personnes dans le conseil d'administration
6 mois de fermeture sur 2021
61 ouvertures de juin 2021 à décembre 2021 avec une fréquentation moyenne de 21 personnes par ouverture
Bénéfice de 3 710 euros sur l'année

Compte rendu réunion RPE

Point sur les finances de RPE et sur la répartition des frais et excédents entre les communes membres. Fermeture de l'accueil des enfants à compter du 31/12/2022 (décision générale indépendante du RPE). Inquiétude sur le devenir de la structure intercommunale compte tenu de la baisse du nombre d'assistantes maternelles et de la baisse de la fréquentation prévisionnelle.

16 Juin 2022

Atelier technique : Demande de fonds de concours complémentaire à Vitré Communauté

En complément de la délibération n° 2021/53 en date du 19/11/2022 validant l'avant-projet et les demandes de subvention concernant la réhabilitation et l'extension du local technique, Madame le Maire propose de solliciter à Vitré Communauté une enveloppe complémentaire de 34500€ au titre du fonds de concours soit un total de 100 000€ (65500€ + 34500€). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention complémentaire au titre du fonds de concours à Vitré Communauté, d'un montant de 34 500€ et autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents concernant ce dossier.

Devis concernant la numérisation et l'indexation des registres d'Etat Civil

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du devis de la société « NUMERIZE » concernant la numérisation et l'indexation des registres d'Etat Civil. Après examen du devis concerné, le Conseil Municipal décide de consulter la mairie de Domagné pour obtenir des informations complémentaires : habilitation, coût, officiel ?

Classes 2 : Demande de mise à disposition de la salle municipale le 19/11/2022

Vu la demande de mise à disposition de la salle de fêtes, faite par le groupe organisant le repas des classes 2 de la commune, pour le samedi 19 novem-

bre 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de louer la salle des fêtes gratuitement.

Présentation d'une proposition faite par un créateur de vidéo

Madame le Maire présente la société « TYDEO » reçue en mairie le 23 mai 2022. Pour l'instant, le conseil ne souhaite pas donner suite.

Réflexion sur le montant du budget pour la fresque

Un échange a lieu sur la fresque : coût, implication des ados l'été, encadrement par le prestataire. Chacun poursuit la réflexion en fonction de ses sources d'informations.

Comptes-rendus : AG de l'AEJI et réunion RPE

Un Compte-rendu de l'AG de l'AEJI est fait par Christelle. Christelle fait un Compte-rendu sur la réunion du RPE. 6 Assistantes maternelles de Marpiré en activité actuellement. 27 présentes sur les 45 du territoire. L'animatrice a ré-expliqué les nouvelles modalités du RPE. La fréquentation baisse. L'accès ne sera plus autorisé aux familles aux ateliers à partir du 01/01/2023.

Vidéo réalisée par le service « patrimoine » de Vitré Communauté

Présentation de la vidéo qui sera mise sur le site internet.

Subvention de fonctionnement pour l'équipe masculine de volley
Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'une demande de subvention de fonctionnement 2022-2023 pour l'équipe masculine de vol-



ley qui évoluera au niveau national N3 la saison prochaine. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000€. Le conseil rappelle que la mairie prend en charge le coût des fluides et de l'électricité de la salle

des sports lors des entraînements et des matchs. Une sono vient aussi d'être achetée par la mairie (environ 8230€)

Atelier technique

Les travaux de terrassement ont commencé ce lundi. La commission de travail se réunira plus régulièrement pour suivre les travaux.

Demande d'une ancienne habitante de Marpiré

Une marraine de l'association Enfant du Mékong souhaite organiser un barbecue solidaire sur un terrain du domaine public. N'habitant plus Marpiré, la mairie ne souhaite pas répondre favorablement à la demande.

28 Juillet 2022

Réflexion sur le montant du budget pour la fresque

Une artiste a été sollicitée pour avoir un estimatif pour une fresque sur le parking de l'école. Pour un budget de 4000 / 5000 €, le projet de fresque avec la participation des enfants de l'école et des adolescents pourrait être réalisé. Un devis a été demandé. La préparation du mur sera prise en charge par la commune.

Service de conseil en énergie partagé de Vitré Communauté

Madame le Maire explique que pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie, Vitré Communauté met à disposition des communes, les compétences du service de conseil en énergie partagé afin d'analyser nos consommations et déterminer un plan d'action permettant de réduire durablement les dépenses énergétiques et propose un accompagnement financier pour la réalisation d'audits énergétiques.

Le conseil municipal décide d'adhérer à ce service.

Réhabilitation des vestiaires de football : Création d'un groupe de travail

Madame le Maire propose de créer un groupe de travail concernant la réhabilitation des vestiaires de foot-

ball. Ce groupe de travail sera composé de : LEJAS Frédéric, DUBOIS Gildas, DAGUISE Laurent, TRAVERS Alain, PIGEON René et un autre membre (bureau ou joueur) à déterminer.

Tarifs concession cimetière

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs des concessions du cimetière de Marpiré à compter du 1er août 2022. Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Concession :

Adulte pour 30 ans : 130 €

Adulte pour 15 ans : 75 €

Enfant pour 30 ans : 70 €

Enfant pour 15 ans : 45 €

Concession pour caveau cinéraire :

Adulte ou enfant pour 30 ans : 75 €
(+ coût du caveau cinéraire posé : 260€)

Adulte ou enfant pour 15 ans : 45 €
(+ coût du caveau cinéraire posé : 260€)

Divers travaux du cimetière

Le mur du cimetière situé rue de l'église, dans sa partie basse, se dégrade. Le conseil décide de demander un devis à un maçon. Le sol sous la stèle du jardin des souvenirs s'affaisse. Un devis va être demandé pour évaluer le coût des travaux.

Prestation cantine scolaire « Convivio »

Les tarifs de Convivio augmentent à compter du 1er septembre 2022 de 4.28%.

Fibre optique et adressage

Pour la 1ere tranche de la fibre optique, l'adressage doit être réalisé. Un atelier de travail pour l'adressage est prévu le 2 septembre prochain.

16 septembre 2022

Lotissement des Lavandières : Fixation du prix de vente

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente du terrain du lotissement des Lavandières pour la deuxième tranche (17 lots) à 95 € TTC le m², plus frais de notaire. Les

actes seront passés chez Maître Philippe OUAIRY, notaire associé à Vitré.

Une priorité sera donnée aux primo-accédants et aux familles sur la base d'un courrier de motivation.

Viabilisation du Lotissement des Lavandières – Avenant n°5 lot n°1 (Terrassement, voirie, réseaux d'assainissement)

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un avenant en plus-value de la société «LEMEE TP» d'un montant de 10 280.00€ HT que le conseil municipal accepte .

Taxe d'aménagement



Madame le Maire rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2016, le taux de la taxe d'aménagement est de 2% sur l'ensemble du territoire communal.

Le conseil municipal, à la majorité, décide, sur l'ensemble du territoire communal de modifier la taxe d'aménagement et de porter son taux à 3 % et décide d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme:

*50 % (limité à 50 %), des surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2^o de l'article L. 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt à taux zéro (logements financés avec un PTZ+);

*100% des surfaces des locaux à usage industriel et artisanal et leurs annexes ;

*100% des surfaces des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;

*100% des surfaces des abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

L'adoption ou la renonciation à la taxe d'aménagement vaut pour une période minimale de 3 ans.

Devis fresque

Madame le Maire présente au

Synthèse des CR - 4/4

Conseil Municipal un devis de Coo-démarrage 53 (Mme CHEVILLARD Anne-Sophie) concernant la réalisation d'une fresque murale. Une réflexion est en cours sur le sujet. D'autres devis seront demandés.

Adhésion au groupement de commande pour les services de téléphonie, fixe, mobile ou internet et services connexes

Le Conseil Municipal décide d'accepter les termes de la convention de groupement de commandes, de valider l'adhésion de la commune de Marpiré au groupement de commandes afin de prendre part au futur marché de téléphonie, internet et services connexes, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2023

Plan d'adressage :

Création de noms de rues et de lieux-dits pour la fibre optique

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination d'une rue, à l'unanimité décide la création des voies suivantes : LAUNAY POSSON et ALLEE DES CHÊNES

Devis complémentaire atelier technique

Un devis complémentaire a été sollicité auprès de la société CRUARD COUVERTURE pour un complément de bardage pour un montant de 1 640.62€ HT, soit 1 968.74€ TTC. Le conseil municipal approuve le devis présenté par Madame le Maire.

Devis pour la réparation de l'entourage des 2 cheminées de la maison des associations

Un devis par rapport à la réparation du zinc entourant les deux cheminées de la maison des associations a été demandé auprès de la société PATY suite à la constatation de fuites.

Le devis s'élève à la somme de 2 719.18€ HT, soit 3 263.02€ TTC. Le conseil municipal approuve le devis présenté par Madame le Maire.

Information sur les dépenses d'électricité des bâtiments communaux

Madame le Maire présente un tableau récapitulatif sur les consommations et les factures d'électricité de 2017 à 2022 (jusqu'au 13/09).

JOURNÉE CITOYENNE



A l'approche de la Toussaint, une matinée citoyenne a été organisée le samedi 15 octobre. Elle a réuni toutes les générations autour du projet désherbage du cimetière et ses alentours. Pour cette année, la plantation de bulbes et succulentes a été ajoutée pour le bonheur des enfants. Comme nous a dit Valentine : « Si ça pousse c'est bien ! Sinon tant pis, on aura essayé ! Il faut attendre le printemps maintenant ». Il y a beaucoup d'idées et d'échanges lors de ces matinées citoyennes. Elles permettent de créer du lien entre les habitants tout en consacrant du temps pour réaliser des projets divers et variés.

La MAIRIE profite donc de la période de Noël pour vous proposer un nouveau format de journée citoyenne : Les ateliers de Noël Avis aux petits et grands bricoleurs (ceux qui aiment peindre, bricoler, travailler le bois)

Vendredi 4 Nov
DE 14H À 17H

Samedi 5 Nov
DE 9H30 À 12H

RDV à la salle des sports

Ateliers de Noël

Petits et grands, venez nombreux confectionner des bonhommes et lutins de Noël qui viendront décorer notre bourg dès le mois de décembre.

.....

Une belle occasion de se rassembler mais aussi d'illuminer notre village sans dépense énergétique
Les esprits créatifs peuvent nous faire part de leurs idées ou apporter lors des ateliers leurs œuvres qui orneront le bourg

.....

Apportez vos rouleaux et pinces

Prévoir une tenue adaptée pour les travaux de peinture

Pour les enfants, accompagnement indispensable d'un adulte

Ateliers gratuits sur inscription
contact mail: marpire.manifestation@gmail.com

La parole aux associations



Malgré ce contexte sanitaire encore incertain, les enfants, enseignants et personnels ont effectué leur rentrée dans la joie et la bonne humeur. Nous étions tous très enjoués de nous retrouver après un très bel été.

Cette rentrée a été l'occasion d'accueillir de nouveaux élèves et de nouvelles familles. Nous souhaitons donc la bienvenue à ces nouveaux élèves et aux nouvelles familles arrivant à Marpiré.

Dans notre établissement, une nouvelle enseignante, Céline LANGOUET, fera sa rentrée à l'école St Joseph en classe de CEI-CMI.

En cette nouvelle année scolaire, nous avons accueilli une nouvelle salariée OGE, Déborah FOUILLEN qui aide Bernadette MARTIN en classe de TPS-PS-MS. Elle rejoint l'équipe suite au départ en retraite de Mme PAIN Marie-Anne.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants, vous pouvez contacter la cheffe d'établissement Mme SANDRAS Mélanie, les lundis (jour de décharge) ou tous les jours après 16H45 au

02.99.49.82.70 ou par mail :

eco35-st-joseph.marpire@enseignement-catholique.bzh

Dates à retenir:

> **Livraison Fromages :**
Samedi 19/11/22 de 9h à 12h30
dans la cour de l'école

> **Récré de l'Avent :**
Samedi 03/12/22 dans l'école

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe APEL, faites-nous signe. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes. Vous pouvez assister à l'une de nos réunions afin de voir comment cela se passe.



Comité des fêtes de Marpiré



Le comité des fêtes organise une nouvelle réunion le **lundi 7 novembre à 18h45 au foyer de la salle des sports**. Toutes les personnes souhaitant participer à l'organisation de la guinguette sont les bienvenus.

Accueil de Loisirs AEJI

L'accueil de loisirs associatif est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires de 7H30 à 18H30 pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les inscriptions doivent se faire sur l'espace famille (aejicsf@gmail.com).

Marie POIRIER

Directrice de l'accueil de loisirs

AEJI CSF - 16 Rue de la Cour - 35220 Saint Jean Sur Vilaine
Tél. 06.89.08.39.53 E-mail. aejicsf@gmail.com

Permanences à Saint-Jean sur Vilaine : Mardi de 14H00 à 17H30, Mercredi de 7h30 à 18h30 & le Jeudi de 14H à 17H30 (téléphonique).

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2022-2023



Club de la Gaieté: Samedi 17 Décembre Repas de Noël



Relais Petite Enfance

C'est un service gratuit d'information, d'accompagnement et d'animation à destination des assistants maternels agréés, des candidats à l'agrément, des parents ou futurs parents et des enfants de 0 à 6ans

Cette structure est mutualisée et itinérante sur les communes de Champeaux, Landavran, Marpiré, Montreuil Sous Pérouse, Saint Christophe des Bois, Taillis et Val d'Izé.

La responsable Vanessa PEAN a quitté ses fonctions. Mme QUEAU Solène, sa remplaçante est arrivée depuis le 10 octobre.

Contact : Solène QUEAU

– 1 rue des Pins – 35450 VAL d'IZE –

07.77.09.85.90

rpe@valdize.fr

<http://ripamelemanege5lieux.monsite-orange.fr/>

BONNE NOUVELLE !

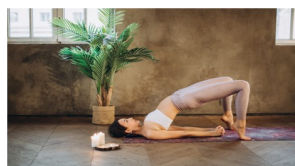
**L'atelier « DANSE LIBRE ET CHOREGRAPHIEE »
animé par Julien MONDON**

est à nouveau proposé
**le samedi 10 décembre 2022
de 10h à 17h (sur inscription)
à la salle de fêtes de Marpiré**
contact : nadia.herve@hotmail.fr

Par ailleurs, si vous avez des idées,
des envies d'ateliers
nous sommes intéressés par vos propositions !
Vous pouvez nous les transmettre à :
nadia.herve@hotmail.fr



La CSF a mis en place des cours de yoga sur Marpiré dispensés par
Nolwenn, professeure de Yoga



Actuellement 3 cours par semaine sont proposés.

A ce jour, il reste :

- 1 à 2 places : créneau du mercredi de 20h15 à 21h15
- 3 à 4 places : créneau du vendredi de 15h30 à 16h30
- le créneau du mercredi de 19h à 20h est complet

ATELIER
DANSE LIBRE & CHORÉGRAPHIÉE
Animé par Julien Mondon

Exploration musicale et corporelle inspirée
par les danses swing, contemporaine et d'improvisation.

Apporter une tenue confortable et, si possible, un tapis de sol.

10 décembre 2022 de 10h à 17h
- Salle des fêtes de Marpiré (35)
Atelier sur inscription obligatoire - 12 participants -
Tout public à partir de 7 ans
Contactez Nadia - 06.30.08.90.52 - nadia.herve@hotmail.fr
10€/adulte, 5€/enfants (avec réduction famille)

YOGA

Si vous souhaitez un article sur Ouest France pour vos différents événements, **faites appel à notre correspondante locale Anne Steyer au 06.79.59.78.59**



Actualités bibliothèque

Venez découvrir nos nouvelles acquisitions de la rentrée!

Des livres, des journaux, des vidéos...
chez vous en un clic, 24h/24

Cliquez et décollez !

cafeyn Lire la presse avec Cafeyn
toute la presse française et internationale au format numérique.

Médiathèque Numérique Visionner un film ou un spectacle avec la médiathèque numérique d'ArteVoD
en streaming ou en téléchargement, un catalogue de plus de 6 000 programmes.

skillsos Se former en informatique et en langues avec Skillsos
De nombreux cours en informatique (bureautique, multimedia, programmation...) et 40 langues (dont LSF, breton, FLE).

storyplayr Lire, écouter et raconter des histoires aux enfants avec Storyplayr!
1500 titres pour faire découvrir le plaisir de la lecture à vos enfants.

Animation de Noël :

Réalisation de **mandalas mexicains**
les mercredis et les dimanches

à partir du 16 novembre jusqu'au 14 décembre.

Sur inscription à la bibliothèque.



La médiathèque 35 vous propose une offre numérique gratuite :

- ***Presse en ligne** : journaux et magazines en illimité
- ***Vidéo à la demande**
- ***Autoformation** : cours en ligne dans les domaines de l'informatique, des langues,
- ***Littérature jeunesse** (lire écouter 1500 titres pour faire découvrir le plaisir de la lecture aux enfants)

La BIBLIOTHEQUE



Horaire /

Mercredi : de 16h30 à 18h30
Vendredi : de 16h30 à 18h00
sauf pendant les vacances scolaires
Dimanche : de 10h00 à 12h00

Tél : 02 99 49 75 90

Mail : biblio.marpire@orange.fr

Bibliothèque de Marpiré

Inscription sur le réseau Arléane :
https://arleane.vitrecommunaute.bzh/accueil/inscription_et_pret

CLASSE 2
VENEZ PASSER UNE BONNE JOURNÉE !!!!
19 NOVEMBRE 2022
 Programme de la Journée
 11h30 : mise en place pour la photo souvenir à la salle des fêtes
 12h00 : photo
 13h00 : repas
 20h00 : Galettes saucisses
 Soirée Dansante
SALLE DES FÊTES DE MARPIRÉ

Avis aux commerces, entreprises, autoentrepreneurs, professions libérales,

N'hésitez pas à venir vers nous pour une communication dans le prochain bulletin



par mail à marpire@orange.fr



A Marpiré, le mercredi à partir de 17h30 !

L'association des Soldats de France vous invite à la **Cérémonie du 11 Novembre** vers 12h00 au **Monument aux Morts**

Le P'tit Bistrot Marpiré
 Horaires : vendredi 18h30/21h, dimanche 9h30/12h30
 Contact : Frédéric LEJAS 06 42 88 02 53
 Thérèse GENEVEE 06 85 10 00 55

Vendredi 4 novembre	Karaoké à 20h30
Mardi 11 novembre	Bistrot Mémoire : (Re)découverte de jeux de société
Dimanche 13 novembre	Concours de belote à 14h
Samedi 19 novembre	Repair Café de 10h à 13h et de 14h30 à 17h Bourse aux plantes de 15 à 17h
Mardi 6 décembre	Bistrot Mémoire : Le jeu et ses bienfaits
Vendredi 9 décembre	Veillée chantée

Bienvenue aux nouveaux habitants de Marpiré !
 Vous êtes arrivés à Marpiré au cours de l'année, si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à passer à la mairie pour vous enregistrer comme nouveaux arrivants, ou nous écrire par mail à marpire@orange.fr pour vous donner des informations diverses sur la commune.

Nous vous attendons nombreux pour venir soutenir nos équipes au cours de la saison.

Évènements à retenir :



- Match N3 Masculine

- o Samedi 05 novembre à 19H contre Paris Club Volley
- o Dimanche 27 Novembre à 15H contre Cesson St Briec
- o Dimanche 18 décembre contre le REC
- o Dimanche 22 janvier contre ASPTT Laval

- Match pré-nationale féminine

- o Dimanche 6 Novembre contre le pays d'Auray à 12H
- o Dimanche 27 Novembre contre Brocéliande à 12H
- o Dimanche 18 Décembre contre Saint Renan à 12H
- o Dimanche 22 Janvier contre Pipriac à 12H

Tournoi de Noël : Vendredi 16 décembre

Toutes les informations importantes sur nos réseaux sociaux



Marpiré Volley

Ou par mail à volleymarpire@gmail.com



Choucroute du sport

Samedi 26 Novembre